

Établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministre des Armées, son organisation est fixée par les articles R3413-88 à R3413-115 du code de la défense, -décret n°2008-1219 du 25 novembre 2008 modifié par décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012. Elle a obtenu la protection du président de la République par décret n°2020-941 du 30 juillet 2020.

L'Académie de marine est au service de l'ensemble de la communauté maritime. Elle a pour mission d'encourager les hautes études dans tous les domaines, culturels, scientifiques, technologiques, économiques, juridiques et environnementaux relatifs aux mers et océans et d'encourager les recherches, les initiatives, et le croisement d'expériences pouvant intéresser les diverses activités maritimes. L'Académie ambitionne également d'éclairer les débats et donner aux décideurs et aux citoyens, un avis fondé sur l'expérience et les expertises, nombreuses et diversifiées, de ses 78 membres titulaires répartis en six sections spécialisées, de ses membres associés étrangers, jusqu'à 20, et de sa centaine d'invités permanents. Dans un monde dominé par l'instantanéité, où tous les débats sont biaisés par les fausses informations, l'Académie se doit de faire connaître les enjeux, analyser les politiques, explorer les voies d'avenir à la lumière des sciences, des arts et de l'histoire et apporter une vision à long terme libre et indépendante. Je vous invite à naviguer sur son site et découvrir l'Académie de marine. Héritière et dépositaire d'une histoire d'excellence, l'Académie est engagée, aujourd'hui comme hier, au service de l'ambition maritime française.

Directeur de publication : Jean-Marc Schindler Édition : CIM-PGP/Ministère des armées

Composition: Linda Moroni

Crédit photos et illustrations : Académie de marine Illustration de couverture : tableau de Jacques Rohaut, Académicien, réalisé à l'occasion de la participation de l'Académie à l'Armada de Rouen

2023

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	3
ÉVÈNEMENTS MARQUANTS	6
PRIX 2023	9
LES PÔLES DE COMPETENCES : LES SECTIONS	13
TRAVAUX ACADÉMIQUES	15
PUBLICATIONS	21
COMMUNICATION	22
LES CONFÉRENCES ET RENCONTRES DE L'ACADÉMIE	25
INTERNATIONAL	32
ORGANISATION ET GOUVERNANCE	34
LES MEMBRES	37
ANNEXE FINANCIÈRE	44

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



FRANCE AMBITION MARITIME

Dans ce deuxième rapport d'activité couvrant l'année 2023, apparaissent divers traits marquants du nouveau modèle de fonctionnement annoncé dans le premier rapport.

L'Académie est désormais résolument ouverte vers l'extérieur pour y promouvoir le fait maritime et faire partager les meilleures expériences. Ouverture vers le grand public avec ses conférences « hors les murs » et ses colloques, ouverture vers l'international, nouveaux partenariats avec les institutions publiques et les entreprises, ouverture vers la jeunesse.

Cette ouverture s'exerce grâce à un modèle budgétaire équilibré, significativement augmenté nous permettant d'investir dans ces activités nouvelles.

Les conférences hors les murs, six sur l'ensemble de l'année ont pu être organisées, hors de l'Ecole militaire à l'accès très règlementé, grâce à la mise à disposition grâcieuse de grands amphithéâtres par le Musée de la Marine, dès sa réouverture, et par les sociétés Crédit Populaire et Bouygues. Ces conférences sont désormais dédiées à faire connaître le plus largement possible les travaux et les positions de l'Académie et de ses membres. Ces conférences, organisées en début de soirée permettent de toucher un public nouveau d'étudiants et d'actifs.



L'Académie a organisé en janvier 2023, sur deux journées, un colloque sur le thème « France ambition maritime ». Ce colloque clôturait formellement les évènements du centenaire mais, également, ouvrait un cycle de travaux de l'Académie devant aboutir à un ensemble de recommandations pour « France Mer 2040-2050 ». L'Académie a décidé d'organiser chaque année un grand colloque sur une ou deux journées, dont le thème entrera dans cet ambitieux programme d'études. C'est pour alimenter ces réflexions, que l'Académie a maintenu sur l'année sept séances de travail, essentiellement adressées aux membres et invités permanents de l'Académie, au cours desquelles des experts de différents domaines viennent présenter un « état des lieux » des connaissances.

L'attribution de prix et récompenses fait partie des missions de base de l'Académie pour encourager les recherches, études et initiatives dans le domaine maritime. Afin de donner plus de visibilité à ces prix, prix littéraires de l'Académie et prix de fondation, l'organisation de la remise solennelle de ces prix a été modifiée. Précédemment tenue lors de la séance de rentrée de l'année académique suivante, la remise des prix se tient désormais l'occasion d'une séance solennelle spécifique, la dernière séance publique de l'année académique au cours du mois de juin. Par ailleurs, certains prix emblématiques sont l'occasion de cérémonies remis particulières. Il en est ainsi du « Prix de la personnalité maritime de l'année - Prix Manley-Bendall » remis le 23 janvier 2023 (prix 2022) à Rodolphe Saadé, présidentdirecteur général de CMA-CGM, lors d'un cocktail organisé au Cercle interallié, en présence du Secrétaire d'Etat chargé de la Mer, Hervé Berville. L'édition 2023 de ce prix a été remis à Eric Banel, directeur général des affaires maritimes, de la pèche et de l'aquaculture en séance plénière des Assises

de l'économie maritime le 28 novembre 2023, en présence de l'ancienne ministre de la Mer, Annick Girardin. Une autre occasion de donner de la visibilité aux prix de l'Académie a été la remise du prix « Conception et exploitation des navires -Henri Kummerman » à l'équipe de course au large Gitana, au siège de la fondation Edmond de Rothschild.

Les deux « prix conjoints » créés en 2019 ont été analysés à l'expérience de trois années d'existence. Créés hors des procédures existantes d'attribution, ces prix dont il est apparu que les conventions signées n'étaient pas applicables ont été dénoncés. L'Académie a proposé de les remplacer par des prix de fondation, suivant la procédure applicable. Les négociations de redéfinition de ces prix sont en cours. Les prix de fondation donnent un cadre applicable à de nouveaux prix fondés par des mécènes agréés par l'Académie.

L'activité internationale de l'Académie s'est également structurée autour du délégué aux relations internationales, poste créé en fin 2022. Le réseau des académies de marine européennes, lancé à Paris en mars 2022 s'est réuni pour la deuxième fois à Lisbonne, fin septembre 2023. Des perspectives de travaux en commun ont été identifiées et seront concrétisées lors de la troisième réunion prévue à Madrid en 2024, avec comme perspective le lancement d'une initiative conjointe à l'occasion de la réunion des Nations Unies sur les océans de juin 2025 en France.

Le budget de l'Académie s'est stabilisé à un niveau augmenté de plus de moitié par rapport au budget d'avant installation à l'Hôtel de la Marine, grâce à une augmentation significative des subventions publiques (Marine nationale) et privées (dons

et mécénat) et une gestion efficace des produits financiers.

Ce modèle de fonctionnement qui a montré son efficacité pour la réalisation des missions de l'Académie, doit être à présent consolidé.

Les études sont un autre pilier de l'activité de l'Académie. Leur nombre, qu'elles soient sollicitées par les autorités publiques ou d'initiative propre, a tendance à augmenter, sous la pression d'une actualité toujours plus riche et d'enjeux majeurs en perspective. Leur réalisation, qui fait un appel accru aux compétences des sections, doit être organisée de façon plus structurée, faire davantage appel aux invités permanents, tenir des délais engageants.

Enfin, le chantier majeur de la communication reste ouvert. Respectée, l'Académie de marine est également mal connue. Son cercle d'habitués reste trop limité et un effort toujours plus important doit être consacré à toucher de nouveaux

publics. Une refonte du site internet a été engagée dans ce sens, plus ouvert et interactif, afin de mieux diffuser le calendrier des évènements et les diverses publications de l'Académie. Un très important effort de numérisation du patrimoine éditorial de l'Académie a été réalisé. Une nouvelle politique éditoriale (études, avis, comptes-rendus de conférences et colloques, éloges) sera mise en place avec le nouveau site en 2024.

Arrivé dans le dernier semestre de mon mandat de président, je suis fier du chemin accompli par l'ensemble des membres et du secrétariat de l'Académie pour rénover nos structures et nous fixer de nouveaux objectifs. Je suis confiant dans l'avenir de l'Académie et dans son impact, toujours plus fort, sur l'opinion et sur les décisions à prendre pour une ambition maritime nationale et européenne.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

JANVIER

- Eloge de Jean Chapon par Françoise Odier
- Séance de travail académique avec Marc Van Peteghem, architecte naval, sur la propulsion vélique
- Remise du prix conjoint Académie de marine-FDBDA
- Colloque France ambition maritime
- Remise du prix de la personnalité de l'année à Rodolphe Saadé, président-directeur général de CMA-CGM en présence d'Hervé Berville, Secrétaire d'état auprès de la première ministre chargé de la Mer



FÉVRIER

 Conférence publique de Michel L'Hour, Académicien, sur l'exploration de la Lune, épave de la Marine du Roi-Soleil



 Exposition « Aux origines de l'Académie de marine » au Service Historique de la Défense à Vincennes – Conférence de l'Académie de marine

- Journée d'études conjointe Académie de Marine-Musée national de la Marine sur les Plans en architecture navale
- Eloge de Philippe Haudrère par Vincent Guigueno
- Séance de travail académique avec Olivier Cartier, directeur technique au Bureau Veritas-Marine et offshore, sur les futurs carburants
- Vœux du secrétaire d'état auprès de la première ministre chargé de la mer
- Table ronde à l'ESCP sur les espaces maritimes contestés

MARS

- Séance de travail académique avec Julie Deshayes, directrice de recherche au CNRS, sur la circulation méridionale de retournement en Atlantique
- Réunion de la commission administrative et financière
- Rencontre avec Hervé Berville, secrétaire d'état auprès de la première ministre chargé de la mer
- Conférence publique de Vincent Guigueno, Académicien, sur la naissance des phares modernes aux XVIIIe et XIXe siècles
- Séance de travail sur les études avec l'amiral Vandier, chef d'état-major de la marine

AVRIL

- Dîner Armateurs de France. Remise de la feuille de route de décarbonation du maritime
- Hommage à l'Ingénieur général René Bloch à la Fondation Charles de Gaulle





MAI

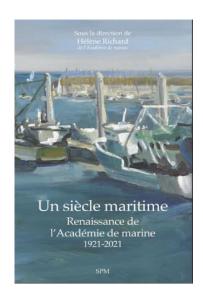
- Eloge de Claude Gressier par Bernard Mazuel
- Séance de travail avec Jean-Pierre Quintin, assureur, sur l'assurance maritime
- Table ronde avec Philippe Delebecque, Académicien, Jean-Etienne Quintin, directeur de clientèle Laurène Niamba, Armateurs de France, Christian Huglo, avocat à la Cour, Henri de Richemont, Francis Vallat, Martin Ndende, professeur à l'Université de Nantes, directeur du Centre de droit maritime et océanique
- Conférence publique d'Emmanuel Desclèves, Académicien, sur les peuples de la mer d'Océanie

JUIN

 Voyage d'étude de l'Académie de marine à Lisbonne



- Rencontre avec Anne-Marie Descôtes, secrétaire générale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Séance solennelle de remise des prix de l'Académie de marine
- Parution du livre : « Un siècle maritime », sous la direction d'Hélène Richard, Académicienne
- Participation à l'Armada à Rouen



SEPTEMBRE

- Réunion de travail avec le Musée national de la Marine
- Réunion des Académies de marine européennes à Lisbonne

OCTOBRE

 Séance solennelle de rentrée sous la présidence d'honneur de l'amiral Vaujour, chef d'étatmajor de la Marine. Accueil des nouveaux membres



- Conférence de presse du président
- Séance privée de rentrée : orientations des activités de l'année

NOVEMBRE

- Assises de l'économie de la mer, Nantes
- Remise du Prix de la personnalité maritime de l'Année Manley-Bendall à Eric Banel,



- directeur général des affaires maritimes, de la pèche et de l'aquaculture
- Réunion de la commission administrative et financière
- Réouverture du Musée national de la Marine. Inauguration par le président de la République



 Rencontre avec le contre-amiral Majou, directeur du Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine Séance de travail académique avec Alain Chevallier, sur Léonce Verny et la création de l'arsenal de Yokosuka

DÉCEMBRE

- Remise du prix Conception et exploitation des navires-Henri Kummerman à l'équipe de course au large Gitana -Edmond de Rothschild
- Conférence publique de la section Marine Marchande, pèche et plaisance avec Floran Augagneur, vice-président de la commission du débat public sur le débat public sur la mer, le littoral et l'éolien en mer
- Séance de travail académique avec Christian Huglo, avocat, sur la limitation de responsabilité des armateurs
- Conférence publique de présentation du Musée national de la Marine par Eric Rieth, Académicien



PRIX 2023

Prix de l'Académie

Grand Prix

 Les Atomes de la mer de Félix Torres et Boris Däntzer-Kantof. Éditions Le Cherche-midi.

L'histoire passionnante de la propulsion nucléaire française qui « rend justice aux hommes et aux femmes qui ont mis leur dévouement au service de l'indépendance de la France ».



Prix Beau Livre

- *Lux in tenebris* de Vincent Jendly. Éditions Images Vevey.

Bel ouvrage composé d'une centaine de photographies de la mer prises de nuit et imprimées sur fond noir. Mystère, poésie et subtilité nous interrogent sur le regard que portent les hommes sur la mer et sur eux-mêmes.

 Normandie – un rêve français de Adrien Motel. Éditions Place des Victoires.

L'incroyable destin du paquebot Normandie, de l'apothéose à l'agonie, illustré par des photographies et des planches en couleurs d'époque. Hommage somptueux à l'ambassadeur de la technique et de l'art français.



Prix Album/vidéo

 L'incroyable périple de Magellan de François de Riberolles,

Série documentaire de quatre épisodes de cinquante-deux minutes retraçant l'expédition de « l'Armada des Moluques », partie de Séville en 1519 afin de contester le monopole portugais sur le commerce des épices. Un récit passionnant des aventures maritimes à l'ère des grandes découvertes.

Médailles

 Kerguelen – 1734-1797. Un marin des Lumières de Alain Boulaire. Éditions Locus Solus.

Biographie du célèbre et controversé explorateur français Kerguelen à travers les fascinantes expéditions maritimes du XVIIIème siècle. Une documentation exhaustive et une rigueur historique font de ce livre un ouvrage de référence sur ce personnage qui aura marqué l'Histoire maritime française.

 Atlas des espaces maritimes de la France de Alina Miron et Denys-Sacha Robin. Éditions Pedone.

Ouvrage pratique et accessible sur la doctrine juridique illustrée des espaces



- maritimes français et plus particulièrement de leurs limites extérieures. Réflexion sur la question de l'insularité et de ses relations avec les Etats riverains concurrents.
- Dans les profondeurs du Titanic de Paul-Henri Nargeolet. Éditions Harper Collins.

Dans un style simple et efficace, le déroulement du naufrage du Titanic et une immersion captivante dans les vestiges engloutis de ce célèbre navire. Le tout étayé de témoignages de survivants du drame.

Paul-Henri Nargeolet est décédé dans le naufrage du sous-marin Titan, sur le lieu même où git le Titanic, quelques jours avant la remise de sa médaille. Un hommage lui a été rendu par l'Académie.

- Surcouf La fin du monde corsaire de Michel Vergé-Franceschi. Éditions Passés/Composés.
 - Portrait captivant du célèbre corsaire Robert Surcouf, de son enfance à Saint-Malo à sa mort, en passant par ses exploits en mer contre l'Angleterre. Une aventure maritime empreinte de l'époque napoléonienne.
- La base navale allemande de Brest 1940-1944 de Lars Hellwinkel. Éditions Pur.

L'histoire du port militaire de Brest véritable enjeu géostratégique, sous l'occupation allemande. Le fonctionnement quotidien de la base navale allemande au sein d'une ville tiraillée entre résistance et collaboration.

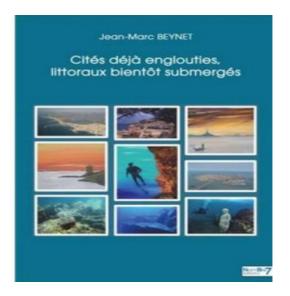
Mentions

- Pêcheurs de l'Ouest Seigneurs et forçats de la mer de Pierre Ancery, Marina Bellot, Jeanne Dalmasso et Arnaud Pagès. Éditions Ouest-France.
- Nouveau glossaire nautique « dictionnaire des termes de la marine à voile » de Augustin Jal. CNRS Éditions.
- Pierre Bouguer Un savant oublié (1698-1758) de Jean-Paul Poirier. Éditions L'Harmattan.

- Un dragon au service du roi Les destinées maritimes du Chevalier de l'Espine de Florence Prudhomme et Thierry Moné. CNRS Éditions.
- *Mémoires de mer cévenoles* de Claude Rouquette. Éditions de la Fenestrelle.

Ouvrages signalés

- Cités déjà englouties, littoraux bientôt submergés de Jean-Marc Beynet. Éditions NomBre7.
- Elévation du niveau de la mer et droit international de Valérie Boré Éveno. Éditions Pedone.
- **Petite philosophie de la mer** de Laurence Devillairs. Éditions de la Martinière.
- Les amazones des sept mers de Gérard A. Jaeger. Éditions du Félin.
- Catalogue des vaisseaux imaginaires ou l'autre côté des vagues de Stéphane Mahieu. Éditions du Sandre.



Prix de fondation

Prix Manley-Bendall – Personnalité maritime de l'année

M. Eric Banel, directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, pour la mise en œuvre de la feuille de route sur la décarbonation du maritime.



Prix André Giret – Navigation et sciences associées de l'océan

M. Pierre Daniel, ingénieur divisionnaire à Météo-France, pour la création et le développement d'un système de prévision de dérive de polluants ou d'objets (modèle MOTHY).

Prix Henri et André-Jacques Vovard – Patrimoine et histoire

Mme Hélène Botcazou, archéologue pour sa thèse sur les voiliers de cabotage sur le littoral corse entre le XVIème et le XXème siècle.

Prix Maurice Lebrun - Génie maritime

M. Matthieu de Tugny, président exécutif de la division marine et offshore du Bureau Veritas, pour son apport décisif et remarquable au monde maritime de par son parcours et son engagement professionnels.

Prix Émile Girardeau – Prix scientifique et technique

M. Christian Dugué, ingénieur général de l'armement, inspecteur pour la construction navale et pour la sécurité nucléaire pour l'ensemble de sa carrière dédiée au domaine naval et plus particulièrement aux sousmarins et à la propulsion nucléaire.

Prix Henri Kummerman – Conception et exploitation des navires

Gitana, écurie de course au large dirigée par Ariane et Benjamin de Rothschild et fondée par Edmond de Rothschild. Héritière de la tradition maritime familiale datant du XIXème siècle, la Fondation est un laboratoire d'innovation, de performance et d'excellence navales.



© Yann Riou – Gitana

Prix Georges Leygues - Histoire

M. Philippe Hrodej, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Bretagne sud pour son parcours professionnel dédié à la marine et la coordination du programme GEMER (étude des gens de mer et du rôle de leur famille).

Prix Transition énergétique maritime (TEM)

La coalition des chargeurs pour sa démarche active et son engagement dans la

décarbonation du fret maritime par la mutualisation et le recours à des navires de transport maritime à très bas carbone.

Prix particuliers

Prix Claude Boquin – Droit et économie

ISEMAR (institut supérieur d'économie maritime) sous la direction de M. Paul Tourret pour son apport dans l'étude de l'économie du transport maritime à travers des synthèses de haute qualité scientifique et pédagogique.

Prix de thèse

Prix de thèse en Sciences exactes et/ou expérimentales

M. Lauric Reynes pour sa thèse : «Connectivité et structure génétiques des populations d'Ericaria zostéroides et de Laminaria rodriguezii des côtes françaises». Etude de deux grandes espèces d'algues brunes de la Méditerranée pour but d'évaluer les variations génétiques de ces peuplements algaux.





Prix de thèse en Sciences humaines et sociales

M. Ismaël KONÉ, pour sa thèse : « Le cadre juridique du transport maritime international des déchets dangereux » qui se heurte à la difficile articulation des réglementations nationales et internationales d'une part, du droit de l'environnement et du droit maritime d'autre part. Un sujet courageux et trop peu abordé.

Bourse Lippman

M. Maxime Martignon, pour son projet de publication d'un colloque sur « Manuscrits voyageurs. Transport maritime et circulation des manuscrits à l'époque moderne ». Le colloque se décompose en trois axes : la production des corpus de manuscrits, leur transport et conservation en mer et les configurations institutionnelles de la circulation et de la réception de ceux-ci. Les communications seront publiées dans un ouvrage en 2025.











LES PÔLES DE COMPETENCES : LES SECTIONS

L'Académie de marine est organisée en six sections de 13 membres chacune, représentant les six grands domaines de compétence de ses membres. Ces six domaines recouvrent l'ensemble des activités du monde maritime.

Marine militaire

Regroupe des expertises relatives aux sujets de défense et de sécurité en mer et depuis la mer et d'action de l'État en mer. Son expertise est entretenue par le maintien du lien avec l'état-major de la Marine. Elle conduit des études spécifiques ou en collaboration avec d'autres sections. Par des articles ciblés, ses membres contribuent au débat relatif aux sujets navals et de stratégie et participent au rayonnement du fait maritime en général et de l'Académie en particulier.

Sciences et

techniques

Composée d'ingénieurs, de scientifiques et d'industriels des secteurs maritimes dont elle reflète la diversité, elle est chargée d'analyser les évolutions scientifiques, techniques et technologiques dans le domaine des activités maritimes, navales et offshores. Elle suit de près et soutient la mise en œuvre et la valorisation des avancées techniques chez les industriels.

Une priorité : maintenir au plus haut niveau les formations d'ingénieurs et de personnels techniques.

Marine marchande, pêche et plaisance

Rassemble les métiers des « professionnels de la mer » très différents des uns et des autres, mais qui ont tous un lien intime à la mer : marine de commerce, pêche en mer, construction navale, activités industrielles et commerciales liées au nautisme. Ses membres étudient les moyens de répondre aux nombreux défis sociaux et économiques auxquels font face les industries maritimes dans la compétition de l'économie mondialisée.

Navigation et océanologie

Composée d'hydrographes, océanographes et chercheurs, elle contribue à aiguiser la conscience environnementale du public comme celle des institutions. Ses travaux permettent de mettre en relief le rôle majeur que jouent l'océan et la mer dans le système climatique. Ses spécialistes étudient et rendent compte des avancées scientifiques et techniques qui aident à modéliser et prévoir l'évolution des masses océaniques et lever une partie des mystères des océans et des mers.

Histoire, lettres et arts

Marins, peintres, écrivains, et universitaires de la section contribuent à ancrer l'univers maritime dans la mémoire collective, à en diffuser la connaissance, et à en assurer la présence dans l'acquis culturel des Français, mission qui exige une pluralité de regards sur le monde de la mer. Ses membres se tiennent informés des événements et ouvrages axés sur le thème maritime et contribuent chacun à la diffusion de la culture de la mer par leurs propres publications, et leur participation aux congrès spécialisés.

Droit et économie

Juristes de diverses disciplines, praticiens de l'économie maritime, économistes et experts de l'administration et de la gestion des entreprises et des ports se penchent sur tous les aspects juridiques et économiques liés à l'activité maritime : navigation, transports, exploitation des ressources marines et sousmarines, utilisations militaires, scientifiques ou autres des espaces maritimes, préservation de l'environnement marin à travers les conditions d'utilisation des différentes zones maritimes, de leur aménagement et de leur mise en valeur.



TRAVAUX ACADÉMIQUES

En 2023, les travaux des sections de l'Académie, les conférences et colloques et les séances de travail en assemblée plénière ont été consacrés à l'avancement des études commandées par les autorités de l'Etat, chef d'état-major de la Marine et secrétaire d'état chargé de la mer et à l'entreprise d'études propres. Conformément à son plan de travail pluriannuel, l'Académie a orienté ses études autour du thème d'une ambition maritime pour la France.

Pour alimenter ses réflexions, l'Académie a pu consulter de nombreux experts extérieurs au cours de ses séances de travail, plénières ou de sections. Les invités permanents ont été associés à ces réflexions en fonction de leur expertise propre.

L'Académie a reçu en commande six sujets d'étude :

Études pour le chef d'état-major de la Marine

- La protection maritime des territoires ultra-marins
- Le renouveau des théâtres stratégiques maritimes
- Le seuil nucléaire : comparaison entre opérations navales et terrestres

Études pour le secrétaire d'état chargé de la Mer

- Quelle gouvernance pour les océans après le traité BBNJ et dans la perspective de l'UNOC 2025?
- Comment développer une pensée maritime européenne ?

• Réfléchir à une stratégie maritime pour la France à l'horizon 2040/2050



Cette troisième étude a été lancée, à la demande du secrétaire d'état, en coopération avec l'Institut français de la mer.

Études d'initiative propre de l'Académie

Dans le cadre de son plan de travail, l'Académie a poursuivi sa réflexion sur l'ambition française en tant que puissance maritime. Les sections conduisent leurs travaux, chacune dans son domaine d'expertise. Une phase de synthèse sera réalisée en deuxième phase pour traiter les interactions et les synergies dans les ambitions entre différents domaines.

- L'expression de la puissance navale de la France
- Les instruments d'une diplomatie maritime influente
- La sécurité des approvisionnements
- La maîtrise technologique et la réindustrialisation
- Le rayonnement culturel
- Une science des Océans de premier plan

Travaux des sections

Marine militaire

Les évolutions du contexte stratégique font l'objet d'une attention soutenue de la section Marine militaire, tout comme celles de la stratégie et des tactiques navales.

Sur ces évolutions et la façon dont la Marine nationale les appréhende, l'Académie a pu bénéficier lors du colloque du Centenaire des éclairages du major général, *l'amiral de la Motte*.

Une intervention du *capitaine de vaisseau Lavernhe*, auteur de plusieurs livres et de nombreux articles spécialisés, a permis un éclairage sur les invariants de la stratégie et de la tactique, sur la base des travaux de l'école historique, mais surtout sur les évolutions que permettent les nouvelles technologies.

Au cours d'une séance publique, *Emmanuel Desclèves*, Académicien, a présenté sa passion pour les modes de navigation usités par les peuples des îles du Pacifique qui alliaient habileté en matière de construction navale et parfaite maîtrise de la navigation astronomique.

Les membres de la section continuent à fournir de nombreuses contributions écrites dans des revues ou publications spécialisées (Revue de Défense nationale, lettre d'information La Vigie) et dans la presse écrite nationale, comme au cours d'interventions devant des publics plus ou moins avertis sur la défense, les enjeux maritimes, la dissuasion, sans compter les travaux publiés par *Lars Wedin*, membre de l'Académie royale suédoise des sciences navales et de l'Académie royale des sciences de guerre, associé à notre Académie.

La section Marine militaire a réalisé trois études au profit du chef d'état-major de la Marine. Elles ont porté sur les conséquences potentielles de l'importance stratégique des espaces océaniques et de la conflictualité, notamment depuis l'agression russe en Ukraine. Les sujets suivants ont été explorés :

- Le renouveau des théâtres stratégiques maritimes, large analyse des enjeux et des risques sur tous les océans et toutes les mers du monde liés aux intérêts que les États leur portent et à l'évolution des postures navales (augmentation du tonnage de certaines flottes, augmentation du nombre de sous-marins, risques de confrontation);
- La protection maritime des territoires ultramarins: alors que les risques s'accroissent notamment dans l'espace indopacifique, mais que les moyens français pour protéger ces espaces sont comptés, il est important de fédérer toutes les énergies et de se montrer innovant dans les moyens de surveillance et d'action pour protéger ces espaces éloignés de la métropole vis-à-vis des menaces potentielles venant de la mer;
- Un sujet en relation avec l'arme nucléaire.

Marine marchande, pêche et plaisance

La section Marine marchande, pêche et plaisance a consacré ses travaux au concept de souveraineté appliqué aux activités maritimes, notamment aux approvisionnements et à la pêche.

colloque « France maritime », la section a organisé la session dédiée à l'économie bleue avec conférences : le port intelligent par *Geoffroy* Conseil général Caude, du l'environnement et du développement durable, les énergies marines renouvelables par *Jules Nyssen*, président du Syndicat des énergies renouvelables et un transport maritime efficace et décarboné par Jean-Emmanuel Sauvée, Académicien.

Lors d'une réunion de la section MMPP, *Caroline Neumann*, de la DGAMPA, est intervenue pour présenter la feuille de route de la décarbonation du maritime.

La section a animé une séance académique sur la propulsion vélique autour d'une intervention de *Marc Van Peteghem*, président et co-fondateur du cabinet VPLP.

A l'occasion de l'ouverture du débat public sur l'éolien en mer, la section a organisé une séance publique avec *Florian Augagneur*.

Les membres de la section ont participé à plusieurs évènements publics où ils ont représenté l'Académie, notamment lors de l'Armada 2023 à Rouen à bord du Français, et reçus par le député *Patrick Herr*, et au Havre à l'occasion du départ de la course du Rhum à l'invitation de l'équipe *Edmond de Rothschild*. A ces occasions, notre confrère *Jacques Rohaut*, président des peintres de la Marine a réalisé deux toiles dont une en couverture de ce rapport.



Dans le cadre du partenariat avec l'ESCP, la section a organisé et animé une table ronde au profit des étudiants et anciens élèves de l'école sur les espaces maritimes contestés. Ont participé au débat : Marc Abensour, Ambassadeur en charge de l'Indopacifique, Marc-Antoine de Saint-Germain, directeur du Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine (CESM), *Julia Tasse*, responsable du programme Climat, Energie et Sécurité de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) et Song Young-Gil, ancien président du parti démocrate sudcoréen et actuellement "senior research ESCP, fellow" à Maxime Lefebvre, diplomate, ancien ambassadeur.



Sciences et techniques

Les questions liées à l'innovation technologique sont au cœur des travaux de la section Sciences et techniques.



« L'analyse sur la pertinence de lier innovation technologique, exploration des grands fonds et transition écologique », demandée par la ministre de la mer Annick Girardin, a été finalisée en coopération avec la section Navigation et océanologie. En conclusion, l'Académie préconise le développement de bancs de drones sous-marins coopératifs afin combiner deux exigences l'exploration extensive des fonds avec une grande fauchée et une haute résolution ce que les moyens d'exploration ponctuelle actuels ne permettent pas. Ces bancs doivent être intégrés dans un système complexe de pilotage, d'alimentation en énergie, de recueil d'information et de traitement qui nécessite la définition d'un grand programme structuré par une conduite de projet de système complexe. Un tel programme devrait sans doute, l'image des programmes scientifiques spatiaux, faire l'objet d'une coopération européenne qui préserverait les intérêts stratégiques nationaux (stratégie de maîtrise des grands fonds de la Marine nationale).

Lors du colloque « France ambition maritime», organisé les 23 et 24 janvier 2023, la section Sciences et techniques a animé la table ronde « l'innovation au service du maritime qui réunissait **Philippe** Berterottière, Président directeur général de GTT et Président du conseil stratégique de filière des industries navales, Nathalie Mercier-Perrin, Directrice développement économique avec l'Etat et les régions de Naval Group, Matthieu de Tugny, Président de la division marine et offshore de Bureau Veritas et Yanis Souami Président directeur général de l'entreprise SINAY. Les enjeux liés à la révolution du numérique avec l'essor de l'intelligence artificielle, à la décarbonation et à la sécurité ont été discutés.

Dans le domaine de la stratégie industrielle pour une ambition maritime de la France, la section a ouvert une étude sur l'avenir de la construction et des industries navales, notamment dans la perspective disruptive de la décarbonation. Deux séances académiques ont alimenté cette réflexion. La première avec une conférence de *Marc Van Peteghem*, architecte naval fondateur du cabinet VPLP,



sur la propulsion vélique et la seconde autour d'une conférence d'*Olivier Cartier*, directeur technique à la division marine et offshore du Bureau Veritas sur « Quelle stratégie adopter pour les carburants marins? » Plusieurs réunions ont permis notamment d'auditionner *Caroline Neuman* de la

Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAMPA) autour de la Feuille de Route de la décarbonation et *Daniel Iracane* de l'Académie des Technologies sur l'étude équivalente que cette dernière a réalisée sur les carburants aéronautiques.

Enfin la section Sciences et techniques a permis, lors d'une séance académique, à **Alain Chevallier** de présenter la vie et l'œuvre de son aïeul, Léonce Verny, Ingénieur du génie maritime qui, sous le second Empire, dirigea la construction de l'arsenal de Yokosuka, permettant au Japon de commencer sa modernisation.



Navigation et océanologie

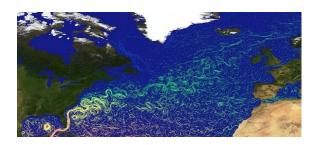
Au cours de l'année, la section Navigation et océanologie a centré ses travaux sur les liens entre l'océan et l'atmosphère et les conséquences des modifications qu'ils subissent, sur le climat. A chacune de ses réunions la section a invité un membre de la communauté scientifique à venir lui faire une présentation de ses recherches. Laurec, Académicien, a ainsi insisté sur la difficulté que présente l'étude scientifique des pêcheries en raison du nombre de paramètres qui doivent être pris en compte pour comprendre l'évolution des stocks de poissons ; il a aussi montré le caractère idéologique du terme «biodiversité» qui peut être compris et utilisé avec des acceptations très différentes les unes des autres. Danièle Hauser, directeur de recherche au CNRS, a traité, pour sa part, de l'observation du vent et des vagues à la surface de l'océan par satellite et l'état de l'art dans ce domaine grâce à l'apport des missions spatiales récentes.

Hervé Baudu, Académicien, a présenté les enjeux maritimes dans l'Océan Arctique à la suite de la guerre en Ukraine et les nouvelles conditions de navigation dans le passage du Nord-Est dues à la fonte de la banquise.

Hervé Baudu, Pascale Delécluse, Patrick Geistdoerfer, Académiciens, sont intervenus pendant le colloque « France ambition maritime ».

Patrick Geistdoerfer et Alain Laurec, Académiciens, ont participé en collaboration avec la section Marine marchande, pêche et plaisance à la préparation d'un texte présentant la réalité des pêches maritimes et l'importance de la recherche scientifique dans leur gestion.

La section Navigation et océanologie a également organisé une séance académique avec la conférence de *Julie Deshayes*, directrice de recherche au CNRS, sur le thème : « La circulation méridionale de retournement de l'Atlantique, sa variabilité et celle du Gulf Stream ».



Histoire, lettres et arts

La section Histoire, lettres et arts a organisé en 2023 deux conférences publiques l'une donnée par Michel L'Hour, Académicien, avec Olivia Hulot du département des archéologiques recherches sous-marines (DRASM), sur « Quand l'archéologie explore la face cachée de La Lune » et l'autre par Vincent Guigueno, Académicien, sur « Les académies et la naissance des phares modernes aux XVIIIe et XIXe siècles », placée conférence sous l'égide bicentenaire de la lentille de Fresnel.



La section anime également les partenariats avec le Musée national de la Marine et le Service Historique de la Défense. L'Académie de marine et le Musée national de la Marine sont convenus de coordonner leurs programmations. Dans le cadre de ce partenariat, les deux institutions ont organisé deux journées d'études, l'une sur les « Plans en architecture navale » et l'autre sur « Plaisance et sports nautiques ».

Le Service Historique de la Défense a monté en début d'année une exposition au château de Vincennes sur « Aux origines de l'Académie de marine », consacrée à l'Académie royale (1752-1793) et présentant certaines pièces du patrimoine de l'Académie de marine. Cette exposition, inaugurée par le chef d'état-major de la Marine, a été l'occasion d'un séminaire donné par l'Académie.

Raymonde Litalien et Vincent Guigueno, Académiciens, sont intervenus lors du colloque coorganisé par le Musée du quai Branly-Jacques Chirac sur « Manuscrits voyageurs ».



La section a tenu quatre réunions pendant lesquelles les membres ont communiqué l'état de leurs travaux, de leurs répercussions et retombées. Ces réunions de travail ont permis de recevoir le professeur *Henri Masson*, auteur d'un rapport sur le patrimoine maritime auquel l'Académie avait été associée et qui a présenté la suite des travaux. Ont également été entendues deux archéologues : *Hélène Botcazou* sur « Les Voiliers de cabotage sur le littoral de la Corse entre le XVIe siècle et le XXe siècle » et *Yajaira Vargas* sur « Les naufrages et sauvetages de navires, notamment bretons, engloutis dans la mer des Caraïbes du XVIe au XVIIIe siècle.

Droit et économie

Au cours de l'année 2023, la section Droit et économie s'est réunie à cinq reprises. Ces réunions ont été l'occasion d'engager de nombreuses réflexions en lien avec l'actualité maritime et d'entendre des communications de membres de la section ou d'intervenants extérieurs dont une communication de Francis Vallat, Académicien, sur « la problématique des grands fonds marins », et communication de Jean-Phillipe Casanova, délégué général d'Armateurs de France sur « le transport maritime mondial : un secteur au cœur d'enjeux stratégiques, économiques et de décarbonation ».

Les activités de la section Droit et économie se sont articulées autour de deux thèmes majeurs : le droit de la mer et la gouvernance des océans, d'une part et l'environnement juridique des activités maritimes, d'autre part.

La section Droit et économie a également organisé deux séances académiques et une séance publique.

La table ronde sur la limitation de responsabilité des armateurs animée par nos confrères *Philippe Delebecque* et *Henri de Richemont*, Académiciens, a associé *Jean-Etienne Quintin*, expert en assurances maritimes, le Professeur *Martin Ndende* de l'Université de Nantes, et *Loraine Niamba*

d'Armateurs de France. L'Académie a pu également entendre une communication de *Jean-Etienne Quintin*, sur le thème : « L'assurance maritime, une activité structurante du transport maritime dans un contexte mondial perturbé ».

Enfin la section a organisé une séance académique, deuxième volet de la thématique « Limitation de responsabilité des armateurs » avec la participation de *Christian Huglo*, avocat spécialiste de la protection de l'environnement.

En matière d'études, la section Droit et économie a finalisé deux études, l'une demandée par la Ministre de la mer sur « Les enjeux liés à notre ZEE » conduite par *Serge Segura*, Académicien, et l'autre demandée par le secrétaire d'état chargé de la mer sur « La gouvernance de l'Océan après l'adoption de l'Accord BBNJ », conduite également par *Serge Segura*, qui sera transmise en 2024 avec l'étude sur « La conception française du droit de la mer » en cours de finalisation.



PUBLICATIONS

Publication des Communications et mémoires de l'Académie de marine

La crise sanitaire a interrompu la publication des *Communications et mémoires* de l'Académie et les fascicules de l'année 2019-2020 et suivantes n'ont pas pu paraitre avant 2023. C'est donc à l'été 2023 qu'a pu être adressé aux Académiciens, auditeurs et abonnés, un fascicule regroupant la séance de rentrée du 14 octobre 2019, ainsi que les conférences et les éloges prononcés les 27 novembre et 18 décembre 2019. Ce fascicule contient aussi un résumé des travaux du colloque organisé conjointement par l'Académie de l'Air et de l'Espace et par l'Académie de marine, intitulé « Vers des navires et des aéronefs sans équipage », qui a eu lieu les 9 et 10 décembre 2019.

Les fascicules suivants (fin de l'année 2019-2020, année 2020-2021 et année 2021-2022) ont été préparés en 2023, mais l'impression n'a pu en être réalisée qu'en 2024.

Par ailleurs, l'Académie a publié, en 2023, 3 numéros de la Lettre de l'Académie de marine.





COMMUNICATION

L'action de communication de l'Académie de marine vise à améliorer sa notoriété et son image et faire connaitre ses projets et activités vers l'extérieur par la diffusion régulière d'informations et l'organisation de manifestations. Elle est animée et placée sous la houlette d'un délégué à la communication et porte-parole, *Edouard Berlet*, avec l'appui d'un groupe communication composé de représentants des sections de l'Académie.



L'année 2023 a été marquée par le « France Ambition colloque Maritime » organisé à Paris dans le grand amphithéâtre de la préfecture de région les 23 et 24 janvier. Rassemblant plus d'une trentaine d'intervenants cent-cinquante participants, ce colloque a clos le cycle de conférences publiques ouvertes au public, et organisées par l'Académie pour la célébration du centenaire de sa renaissance.

Les conférences ouvertes à un large public ont été instaurées à cette occasion en 2021, poursuivies dans le cadre des célébrations du Centenaire en 2022 et pérennisées en 2023. La montée en régime et la structuration de ces conférences « hors les murs » a été

un temps fort de cette année 2023. Elles ont touché avec un succès croissant les politiques, la haute fonction publique civile et militaire, les organisations professionnelles, les entreprises, les milieux universitaires et de la recherche, la presse, des personnalités intéressées par la mer et le grand public. Six conférences données ou animées par des académiciens ont été organisées en 2023 autour des travaux de l'Académie.

Les contacts avec la presse ont été réguliers à l'occasion des diverses manifestations et de la sortie des publications de l'Académie et des académiciens.

La Lettre de l'Académie diffusée au même public élargi a atteint son régime de croisière sur la base d'une publication trimestrielle. Elle relate les actions, la vie et les projets de notre institution, des prises de position de l'Académie et des coups de projecteur sur sa longue existence (portraits de nos anciens etc.). Elle rediffuse des articles de presse et des prestations dans les médias d'académiciens s'exprimant en leur nom personnel sous la bannière de l'Académie. Ce sont des « ambassadeurs » de notre institution qui contribuent à élargir sa notoriété.

La Lettre de l'Académie est dorénavant traduite en anglais et distribuée au-delà de nos frontières dans le cadre de notre nouvelle action d'ouverture à l'international marquée par des rencontres avec des académies de marine européennes que nous avons initiées (Portugal, Espagne, Belgique, Suède, Allemagne).

Enfin un nouveau site internet a été mis en chantier à des fins de modernisation et de développement numérique de notre action de communication.

Le Centenaire



Les célébrations du centenaire de la renaissance de l'Académie, inaugurées le 28 octobre 2021, se sont déroulées tout au long de l'année 2022 et se sont clôturées les 23 et 24 janvier 2023 par un colloque qui s'est tenu dans les locaux de la préfecture de région d'Ile-de-France à Paris sur le thème « France ambition maritime ».



Ce colloque a également ouvert un travail d'étude de l'Académie de marine, annoncé lors de la séance de rentrée de l'année académique 2022-2023 sur l'ambition maritime de la France à l'horizon 2050. De nombreux travaux réalisés en 2023 se sont donc rapportés à ce travail.

LES CONFÉRENCES ET RENCONTRES DE L'ACADÉMIE

Mercredi 4 janvier, séance académique

La propulsion éolienne pour la marine de commerce : rêve ou réalité ?

Marc van Peteghem

Ayant montré combien les recherches sur la propulsion vélique utilisaient les découvertes faites pour les courses à la voile, le conférencier présenta les diverses solutions possibles pour la marine marchande. Or il ne s'agit pas de reprendre les formes des coques ou des voiles du XIX^e siècle, mais d'inventer de nouveaux bateaux. Les voiles développées par AYRO pour *Canopée*, emportant la fusée Ariane à Kourou s'inspirent du principe d'ailes d'avion avec un volet où se renforce l'écoulement du vent. Grâce à une telle propulsion, l'économie de carburant sur le voyage transatlantique est de près de 35 %.



Lundi 23 et mardi 24 janvier 2023, colloque

Colloque : France Ambition Maritime.

Ce colloque marquait à la fois la clôture de l'année du Centenaire de la renaissance de l'Académie de marine et le coup d'envoi du travail dans lequel s'est engagée l'Académie sur le thème « France Maritime 2050 ».

Les travaux se sont répartis en six sessions :

- L'aventure sous-marine
- <u>La Connaissance et la protection de l'Océan</u>
- <u>La France, puissance maritime</u>
- <u>L'économie bleue</u>,
- Préparer l'avenir
- Des vocations d'avenir.



La conclusion de ces deux journées a rappelé que la notion même d'ambition maritime, déclinée sous de multiples formes au cours de ces deux journées extrêmement denses, est le fruit d'un ensemble indissociable de facteurs

dont les titres de ces tables rondes rappellent la nature.

Cela a permis de voir les points forts de la France (exploration sous-marine, recherches scientifiques, puissance navale de défense, entre autres) mais aussi les points faibles (désindustrialisation, difficultés de recrutement et surtout manque de lisibilité du monde maritime...) ainsi que les mesures en cours ou à prendre pour y remédier.



Mercredi 1^{er} février 2023, conférence publique

Un vaisseau de Louis XIV surgi de l'abîme : *La Lune* (1664).

Michel L'Hour, Académicien, et Olivia Hulot

Repéré en 1993 par un sous-marin de l'Ifremer à près de 100 mètres de profondeur, ce qui a été identifié plus tard comme l'épave de *La Lune*, n'a pas pu faire alors l'objet d'une fouille méthodique, faute des moyens nécessaires. Ce vaisseau à deux ponts construit à Indret entre 1639 et 1642, a coulé au retour d'une expédition sur les côtes de l'actuelle Algérie. Le site a été interdit et protégé pour l'essentiel jusqu'à ce que le DRASSM ne décide en 2006 d'en faire l'objet du premier chantier de son programme d'*Archéologie des Abysses*. Il s'est avéré que les

moyens que l'on pouvait alors mettre en œuvre étaient insuffisants et le DRASSM a travaillé avec des chercheurs en robotique pour aboutir à la construction d'*Ocean One*, robot capable de travailler jusqu'à 1000 m de profondeur, avec la délicatesse humaine. Mais la complexité de la fouille complète de *La Lune* nécessite un projet national auquel l'Académie apporte son soutien.



La Lune, test du scaphandre Newsuit du Cephismer de la Marine nationale. Prélèvement d'un chaudron en alliage cuivreux. Campagne de fouille 2012 (photo T. Seguin, F. Osada/Drassm).

Mardi 2 février 2023, colloque

Autour de l'exposition « Aux origines de l'Académie de marine »

La bibliothèque du Service Historique de la Défense au château de Vincennes a présenté, du 25 novembre 2022 au 25 mars 2023 une belle exposition présentant des documents conservés à Brest et à Vincennes sur l'histoire de l'Académie. À cette occasion, l'Académie avait organisé un après-midi de présentation de l'actualité de l'Académie qui a permis aux représentants des diverses sections de discuter librement des questions qui l'avaient occupée lors du siècle passé et qui continuent de constituer son actualité.

Mercredi 8 février 2023, séance académique

Quelle stratégie adopter dans le choix des carburants marins pour réussir une propulsion décarbonée ?

Olivier Cartier

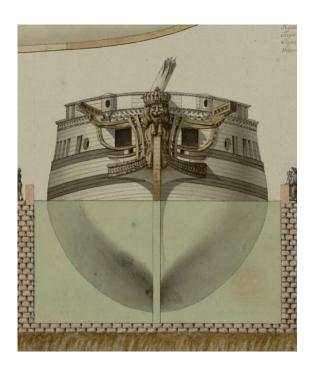
Pour répondre à cette question, conférencier, directeur technique de la division marine et offshore du Bureau Veritas, a montré l'inégalité des émissions selon les types de navires : ainsi 40 % de la flotte (où l'on trouve, entre autres, les vraquiers), produisent 75 % du CO2 du transport maritime. Pour répondre aux objectifs l'Organisation Maritime Internationale et de l'Union européenne qui découlent de l'accord de Paris - zéro carbone net en 2050 - les solutions envisageables sont à combiner entre elles : amélioration des formes de carènes, réduction de la vitesse, nouveaux carburants. Les choix dépendent de l'environnement, des programmes de navigation, des possibilités de ravitaillement, des nécessités de sécurité. Mais il faut absolument s'intéresser à toute la chaîne et se soucier de la concurrence entre acteurs pour les ressources disponibles. C'est un problème complexe qui nécessitera des investissements très coûteux.

Jeudi 9 février 2023, Journée d'étude au Musée national de la Marine (centre de conservation et de ressources de Dugny)

Les plans en architecture navale.

Cette journée d'étude fut organisée en partenariat entre le Musée national de la Marine et l'Académie de marine. Ce fut l'occasion de présenter, à partir de la très belle collection issue des travaux de Pâris, conservée par le Musée, les différentes

formes des plans de construction des navires. Éric Rieth (Académicien) Léa Surrel, Pierre Povéda et Alain Bovis (Académicien) ont présenté l'évolution de la relation entre le plan d'architecture navale et le projet architectural, depuis les plans du XVIIe siècle jusqu'au « jumeau numérique » qui intègre toutes les données concernant le navire et qui le suivra sa vie durant.



Mercredi 8 mars 2023, séance académique

La circulation méridionale de retournement de l'Atlantique, sa variabilité et celle du Gulf Stream.

Julie Deshayes

La circulation dans l'Atlantique Nord est principalement constituée de giyre circulant en sens inverse selon la latitude en suivant le sens des vents qui y soufflent. Le Gulf Stream, le courant de bord ouest le plus connu, entraine de nombreuses circulations locales secondaires, tandis que la circulation principale suit les côtes norvégiennes, vers le nord. La Meridional Overturning Circulation

(MOC) combinaison de tous ces courants est très liée à la variabilité atmosphérique et joue un rôle important dans le climat en contribuant à la redistribution d'eau chaude vers le pôle. Les projections climatiques futures prévoient une diminution de la MOC avec de nombreux impacts qui s'ajouteront aux conséquences directes du changement climatique.



Première carte du Gulf Stream imprimée en 1786 d'après le dessin de Benjamin Franklin



La circulation thermohaline

Mercredi 29 mars 2023, conférence publique

Augustin Fresnel et l'invention des phares modernes.

Vincent Guigueno, Académicien

Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du bicentenaire du premier appareil lenticulaire opérationnel. C'est à Cordouan que, en 1823, Fresnel décida d'installer son appareil pour en montrer l'efficacité. Son instrument était le fruit de ses travaux sur la diffraction de la lumière (1815) qui retint l'attention d'Arago qui l'appela auprès de lui à la Commission des phares. La construction de l'appareil représentait une difficulté particulière car techniques l'instrument nécessitait matériaux nouveaux pour les opticiens habitués à travailler de petits verres. Mais, en 1825, la commission adopta le rapport qui présentait le plan d'éclairage des côtes, utilisant l'appareil lenticulaire de Fresnel. Fresnel mourut en 1827, à 39 ans, sans savoir que ce prototype allait devenir un standard universel.

Mardi 16 mai 2023, colloque

La limitation de responsabilité des armateurs.

Quatre intervenants étaient réunis autour du professeur *Philippe Delebecque*, *Académicien*, *Jean-Etienne Quintin*, *Laurène Niamba*, *Henri de Richemont*, *Académicien*, pour présenter cette particularité juridique qui constitue une exception au droit. En effet, et depuis les ordonnances de Colbert, du fait des aléas du transport maritime, la responsabilité des armateurs est toujours limitée, sauf en cas de faute inexcusable ou intentionnelle. Souvent critiquée, cette exception permet en fait aux victimes d'être rapidement indemnisées et elle permet également un système d'assurance généralisé. Mais un système d'harmonisation internationale est nécessaire.

Mercredi 17 mai 2023, séance académique

L'assurance maritime.

Jean-Etienne Quintin

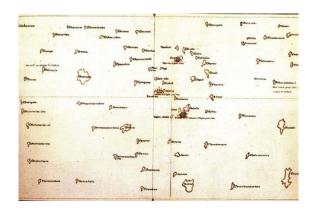
L'assurance maritime représente en France un centième du marché de l'assurance. C'est un monde très varié et en pleine évolution qui concerne la construction navale comme l'armement, des navires de types différents, comme biens les personnes... Actuellement, le risque majeur est lié à la guerre (bateaux détruits, immobilisés, danger dus aux mines dérivantes...) et à la pollution. Les assurances vont devoir également nouveaux défis: la répondre de décarbonation, le gigantisme des navires, la numérisation des bateaux avec les risques de piratage, les navires sans équipage....

Mercredi 31 mai 2023, conférence publique

Tupaia et Cook : un « sauvage » au temps des Lumières

Emmanuel Desclèves, Académicien

L'orateur commença par rappeler que les « découvreurs » de l'Océanie sont Polynésiens et non les Européens, les migrations océaniennes les ayant poussés de l'Asie vers Tahiti et plus loin vers l'ouest. Lors de leurs rencontres, les Européens se sont intéressés à leurs techniques de construction et l'architecte van Peteghem s'en inspire actuellement. À la différence des Européens qui positionnent les îles, les Polynésiens apprennent la direction à suivre (avec les astres, les vents, les vagues...) pour l'aller et le retour. Tupaia, en disgrâce à Tahiti s'embarqua avec Cook en 1769 et mourut à Batavia l'année suivante. Il réalisa pour Cook une carte restée longtemps incompréhensible pour les Européens.



Carte de la Polynésie réalisée par Tupaia pour Cook British Museum

Vendredi 23 juin 2023, séance solennelle de remise des prix 2023

L'amiral Bellec, Académicien, a présidé la séance de remise des prix, remplaçant Patrice Franceschi, président des écrivains de Marine, empêché par un deuil personnel. Il a rappelé l'importance de cette association de vingt écrivains rassemblés par la passion de l'écriture et le désir de servir les ambitions maritimes de la France. Il a félicité les lauréats qui contribuent, par leur talent et leur engagement, à cette défense des valeurs fondamentales.

Mercredi 11 octobre 2023, séance solennelle de rentrée de l'année 2023-2024

La séance était présidée par l'amiral Nivolas Vaujour, Chef d'État-major de la Marine. Celui-ci a bien voulu présenter devant l'Académie les clés de compréhension qui s'imposent actuellement pour la Marine : le repli des nations sur leur souveraineté, la nécessité de connaître, pour les contenir, les souverainetés conquérantes, le développement des usages légaux et surtout illégaux qui modifient les usages en mer, enfin, la nécessité d'une dissuasion crédible et durable. Ces éléments obligent à gérer le temps long et à prendre un soin particulier de l'esprit des équipages.

Le président de l'Académie, *Alain Bovis*, a ensuite présenté les perspectives pour l'année académique à venir.

Alain Biseau, membre de la section Marine marchande, pêche et plaisance a donné la conférence inaugurale sur « La pêche, une activité durable? » regrettant que la pêche soit souvent traitée de manière provocatrice par les médias, alors que c'est une activité complexe qui est l'objet d'une recherche scientifique très importante. Ces recherches ciblent aussi un développement qui réponde « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Elles sont nombreuses, mais doivent être partagées internationalement, faire l'objet de discussions et de validations. La gestion et le partage de la ressource sont décidés par les États et, dans les eaux européennes, la moitié des stocks sont actuellement en bon état (11 % seulement l'étaient en 2000). Mais il faut améliorer encore la situation et faire face à de nouveaux défis : consommation en hausse, réchauffement climatique, relations avec le Royaume-Uni, évolution des carburants, renouvellement de la flotte...

Mercredi 15 novembre 2023, séance académique

Léonce Verny, créateur de l'arsenal de Yokosuka

Alain Chevalier

L'orateur, descendant de Léonce Verny (1837-1908), a présenté la figure de ce brillant ingénieur qui a été envoyé au Japon par Dupuy de Lôme, pour répondre à la demande japonaise de création d'un arsenal. Commencé en 1865, celui-ci était achevé en 1876 : à cette date, il a déjà construit des navires et répondu à nombre de demandes de réparation. Mais Léonce Verny a également

construit les premiers phares du pays, créé une école d'ingénieurs et une autre pour les contremaîtres de l'arsenal. Il quitta le Japon en 1876. Dix ans plus tard, Émile Bertin était appelé pour le remplacer à Yokosuka. Ils sont l'un et l'autre honorés au Japon aujourd'hui encore.

Mercredi 6 décembre 2023, conférence publique

Ouverture du débat public sur la mer, le littoral et l'éolien en mer.

Floran Augagneur

Depuis 13 ans, les débats publics sur l'éolien en mer ont été nombreux. Mais ce nouveau débat public répond à la nécessité d'une information plus large sur la planification maritime, évitant que les futurs parcs éoliens fassent l'objet d'un débat spécifique. La procédure actuelle, qui s'étend du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024, s'organise avec un débat en ligne (pour les jeunes et le très grand public), des débats en présentiel sur toutes les façades littorales et un moment fort, commun, le 16 mars. Les outils présentés au public s'appuient sur une connaissance scientifique présentée aussi clairement que possible, une présentation cartographique des lieux et des enjeux particuliers. Des relais sont nécessaires, dont celui de l'Académie de marine.

Mercredi 13 décembre 2023, séance académique

La limitation de la responsabilité des armateurs

Christian Huglo

Cette conférence s'inscrivait dans la suite du colloque du 16 mai, présentant le « point de vue des victimes ». En effet, maître Huglo a eu à s'occuper des affaires de marées noires de l'Amoco Cadiz (1978) et de l'Erika (1999) et donc, à contester le principe de la limitation de la responsabilité de l'armateur. Mais il réaffirma que le transport maritime n'est pas sans risques et qu'on ne peut pénaliser ceux qui prennent l'initiative de telles opérations. Pourtant les conséquences des deux accidents cités sont considérables et l'émergence de la question de la protection de l'environnement marin doit être prise en compte. Les leçons de ces deux procès ont été de mettre en place des outils de surveillance et d'assistance et de faire prendre conscience que les questions environnementales sont plus que vitales.

Mercredi 20 décembre 2023, conférence publique

Le nouveau Musée de la Marine.

Éric Rieth, Académicien

Éric Rieth, directeur de recherche au CNRS au sein du Musée de la Marine, avant d'inviter les auditeurs à visiter les espaces, a présenté le parcours en quatre « escales » : construire et instruire (les modèles), les arts de la navigation, les vues des ports d'Horace Vernet et enfin la sculpture navale. Il a souligné que 1 000 œuvres sont présentées dans ce parcours, et que 60 % de celles-ci ne se trouvaient pas dans l'ancien musée. L'ensemble des collections (40 000 œuvres) se trouve dans le centre de conservation et de ressources de Dugny, elles seront présentées lors des expositions temporaires.

INTERNATIONAL













L'année 2023 a été marquée par la réunion des Académies de marine européennes organisée à Lisbonne en septembre. Cette réunion faisait suite à une première rencontre à l'initiative de notre compagnie en 2022. Toutefois, en raison de difficultés pour le choix d'un moment convenant à tous et à des changements dans la structure de certaines académies sœurs, seules les académies française, portugaise, belge et espagnole ont pu participer. Les académies suédoise et allemande se sont excusées de leur absence tout en marquant leur intérêt pour l'exercice.

Cette rencontre a permis à chaque compagnie de présenter ses activités et ses modes de fonctionnement. Un débat s'est engagé sur les propositions de la délégation française qui a suggéré que les académies qui le souhaiteraient puissent travailler ensemble à des rapports communs sur des sujets d'intérêt pour chaque académie. L'Académie de marine a proposé de centrer une première expérience sur un sujet européen. Cette proposition a été reçue positivement mais des difficultés devront être surmontées (désignation d'un point de contact par académie, choix d'une langue de travail et de rédaction, choix précis du sujet tenant compte de la variété des compétences et modes de fonctionnement des académies).

La délégation française a également proposé que les académies organisent un colloque qui précèderait la réunion onusienne organisée à l'initiative de la France et du Costa Rica à Nice en juin 2025, intitulée UNOC III 2025 (United Nations Ocean conference 2025). Il s'agit de la troisième conférence de ce type depuis 2017, occasion de se pencher sur les cibles de l'ODD14 et plus largement sur les actions de la communauté internationale au profit de l'Océan et de son environnement. Les académies ont donné leur accord de principe en précisant que la tâche serait difficile faute de moyens financiers et de la complexité, pour certaines d'entre elles, des relations avec leurs autorités gouvernementales.

La délégation espagnole a invité les académies à poursuivre ce type de réunion annuelle à Madrid au second semestre 2024.

Le Président de l'Académie a rencontré en juin la Secrétaire générale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour l'informer des travaux de l'Académie et explorer les voies d'une possible collaboration entre notre compagnie et certaines ambassades françaises éventuellement intéressées par les questions maritimes. La Secrétaire générale du MEAE a accueilli la proposition avec intérêt et y a donné son accord. Une note diplomatique qu'elle a signée a été adressée en ce sens en octobre (nombreux changements d'Ambassadeurs en septembre) à quelques postes diplomatiques désignés par l'Académie.

Par ailleurs, l'Académie a élu trois nouveaux membres associés de nationalités helvéto-dominicaine, américaine et danoise.



VOYAGE D'ÉTUDE

Voyage d'étude de l'Académie de marine à Lisbonne (5-9 juin 2023)



Dans le programme de ce voyage, il importe d'insister sur la visite de deux institutions maritimes installées à Lisbonne :

- l'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (EMSA), agence regroupant 24 pays européens plus la Norvège et l'Islande. Sur les 200 personnes que compte l'agence, 70 sont à Lisbonne dans des locaux beaux et très bien équipés. Ses missions touchent à : la surveillance, la sécurité, la sureté, la réduction de l'empreinte environnementale et la simplification des procédures en ligne. Un très grand nombre de données journalières (52 millions de messages, 12 000 informations satellites...) sont traitées en temps réel, 24 heures sur 24. L'EMSA peut également intervenir en cas de sinistre, grâce à deux bâtiments, positionnés à Brest et à Vigo. Elle assure également des contrôles dans les ports, des formations, etc.
- L'Institudo Português do Mar e da Atmosfera IPMA (centre d'Algés). Cet institut présente l'originalité de regrouper, depuis 2012, tous les domaines liés à la mer et à l'atmosphère : recherches en météorologie, en géologie et télédétection, surveillance de l'atmosphère, étude des stocks et gestion des pêcheries, amélioration des techniques d'aquaculture. Institut rattaché au ministère de la Mer, il coopère avec les institutions européennes concernées. Il accueille de nombreux chercheurs portugais ou étrangers et privilégie systématiquement l'open access pour toutes les données récoltées ou produites.

L'Académie a également rencontré son homologue l'*Academia de Marinha* du Portugal. La réunion permit de préparer la rencontre qui eut lieu à l'automne pour créer des relations plus étroites entre les académies de marine européennes. L'Académie du Portugal a en effet proposé très rapidement d'accueillir cette première réunion européenne, initiée par une rencontre à Paris l'année dernière.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE



Bureau

PRÉSIDENT

Alain Bovis

VICE-PRÉSIDENT

Jean-Emmanuel Sauvée

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Jean-Marc Schindler

SECRÉTAIRE PERPÉTUELLE ADJOINTE

Hélène Richard

Délégations

DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE

Édouard Berlet

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES INTERNATIONALES

Serge Segura

Commission des prix

PRÉSIDENTE

Hélène Richard

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

Patrick Geistdoerfer

Sections

Marine militaire

PRÉSIDENT: Pierre-François Forissier

SECRÉTAIRE : Éric Schérer

Marine marchande, pêche et plaisance

PRÉSIDENT : Francis Baudu

SECRÉTAIRE : Bernard Mazuel

Sciences et techniques

PRÉSIDENT : Pierre Baudelet de Livois

SECRÉTAIRE: Jacques Petit

Navigation et océanologie

PRÉSIDENT: Patrick Geistdoerfer

SECRÉTAIRE: Pascale Delécluse

Histoire, lettres et arts

PRÉSIDENTE : Raymonde Litalien

SECRÉTAIRE: Michel L'Hour

Droit et économie

PRÉSIDENT: Jean-Louis Fillon

SECRÉTAIRE: Olivier Laurens

Commission Administrative et Financière

PRÉSIDENT : Alain Bovis

ORDONNATEUR: Jean-Marc Schindler

MEMBRES:

Jean-Marie Van Huffel Bernard Mazuel Jacques Petit, remplacé le 11 octobre 2023 par Jean Pépin-Lehalleur

L'Académie de marine est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la protection du président de la République. Le chef d'état-major de la Marine exerce la tutelle de cet établissement au nom du ministre des Armées. Son siège est situé à l'Hôtel de la Marine, 4 rue Royale, Paris 8°.

Ses statuts sont définis par le Code de la Défense, Section 4 : Académie de marine (Articles R3413-88 à R3413-115) - décret n°2008-1219 du 25 novembre 2008 modifié par décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012. Elle a obtenu la protection du président de la République par décret n°2020-941 du 30 juillet 2020. Son règlement intérieur fait l'objet de l'Arrêté 0-9986-2014 DEF/CEMM/NP.

Les modalités d'attribution des prix font l'objet de l'instruction 358/AM du 19 octobre 2016 modifiée par l'instruction 018/AM du 21 janvier 2019.

L'Académie de marine est composée de soixante-dix-huit membres titulaires de nationalité française et de membres associés de nationalité étrangère au nombre maximal de vingt (dix membres présents en 2023).

Tout membre titulaire peut décider de devenir membre honoraire et est dès lors remplacé par l'élection d'un nouveau membre titulaire. En 2023, l'Académie comptait vingt-

Alain Ratier Alain Miossec Olivier Laurens, remplacé le 11 octobre 2023 par Dominique Bussereau

Secrétariat

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Jacques

Marion

deux membres honoraires. L'admission à l'honorariat maintient la possibilité de participer à toutes les activités de l'Académie mais ne permet plus l'exercice du droit de vote pour l'élection ou tout autre objet.

L'Académie de marine est divisée en six sections de 13 membres :

- Marine militaire ;
- Marine marchande, pêche et plaisance ;
- Sciences et techniques ;
- Navigation et océanologie;
- Histoire, lettres et arts;
- Droit et économie.

Les membres honoraires demeurent attachés à la section dont ils sont issus.

Chaque année, le bureau de l'Académie établit une liste d'invités permanents aux séances publiques et voyages de l'Académie. Ces invités permanents peuvent-être associés, en fonction de leurs compétences, aux travaux d'étude de l'Académie. En 2023, l'Académie comptait 127 invités permanents.

Assemblée des membres titulaires

Instance politique et délibérative, elle adopte les avis et les rapports, approuve les orientations générales et le programme d'action présentés par le président. Elle est composée des membres titulaires.

Président et Bureau

L'Académie est dirigée par le président assisté du bureau. En 2023, le bureau s'est réuni dixsept fois pour instruire les actions de l'année 2023 sous la présidence du président, Alain Bovis.

Conseil des présidents de sections

Le conseil des présidents de sections réunit le bureau et les présidents des six sections. Il s'agit d'une instance d'échanges, de concertation et de décision sur l'activité de l'Académie : études, visites, conférences. Le conseil des présidents de section examine en première instances les études et avis, avant soumission à l'assemblée des membres titulaires. Le conseil des présidents de section s'est réuni neuf fois en 2023.

Conseil des anciens présidents

Le conseil des anciens présidents assiste le bureau notamment sur toute question touchant à l'interprétation ou à la modification des statuts ainsi que pour l'élection d'un nouveau président. En 2023, le conseil des anciens présidents s'est réuni trois fois.

Commission administrative et financière

L'Académie de marine est soumise aux dispositions des titres I^{er} et III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. La commission administrative et financière,

composée des membres du bureau de l'Académie et d'un représentant de chacune des six sections de l'Académie, statue sur toutes les questions financières concernant le fonctionnement matériel de l'Académie. Le chef d'état-major de la Marine, ou son représentant, et le contrôleur financier sont invités à participer, avec voix consultative, aux activités de la commission.

Le budget est établi et les comptes annuels sont arrêtés par l'Académie, après rapport de la commission puis soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle.

L'Académie se prononce, en outre, après avis de la commission administrative et financière sur l'acceptation des dons et legs.

La commission administrative et financière s'est réunie deux fois en 2023, en mars et novembre.

L'Académie de marine est l'éligible au régime fiscal du mécénat prévu aux articles 200 et 238 du Code Général des Impôts. Impôts (rescrit PS-2022-389, L 80-C du LPF).

Commission Colloque

Afin d'organiser le colloque annuel de l'Académie, prévu en mars 2024, une commission ad hoc a été constituée autour du président Alain Bovis avec le vice-président Jean-Emmanuel Sauvée et les membres titulaires Tristan Lecoq, Hervé Baudu et Edouard Berlet.

LES MEMBRES

Éloges

Jean Chapon (1928-2019)

Éloge prononcé le 4 janvier 2023 par Françoise Odier

Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, il a été un grand serviteur de l'État, avec une carrière surtout consacrée à la mer et aux voies fluviales.

En 1966, il rejoint la direction des ports maritimes et des voies navigables au ministère de l'Équipement et en devient le Directeur de 1968 à 1975. Il est alors nommé secrétaire général de la marine marchande. En 1989, après avoir été PDG de Elf Aquitaine (1981-1989), Jean Chapon rejoint Voies Navigables de France en tant que président.

Il était membre de l'Académie de marine depuis 1977 et en fut le président de 2000 à 2002.



Philippe Haudrère (1940-2021)

Éloge prononcé le 8 mars 2023 par Vincent Guigueno

Philippe Haudrère, docteur en lettres et sciences humaines, agrégé de l'université, fut professeur à l'université d'Angers. Spécialiste de l'histoire du XVIIIème siècle, sa thèse sur le Compagnies des Indes demeure une référence. Il présida la Commission française d'histoire maritime de 1994 à 2000.

Élu membre de l'Académie de marine en 1998, il fut président de la section Histoire, lettres et arts puis secrétaire perpétuel adjoint en 2011.



Claude Gressier (1943-2018)

Éloge prononcé le 17 mai 2023 par Bernard Mazuel

Ingénieur général des ponts et chaussées, il occupa de nombreuses hautes fonctions dans le domaine des transports : directeur des transports terrestres (1988-1993), directeur général adjoint de la SNCF (1993-1994), président de CTT Sceta (1994-1997), PDG de Géodis (1995-1997), directeur du Transport maritime, des Ports et du Littoral (1998-2001), vice-président de la commission des comptes des transports de la nation (2001-2009), administrateur d'Air France KLM (2004-2013), et de la SNCF (2006-2013).

Il fut élu à l'Académie de marine en 2017(section Marine marchande, pêche et plaisance).



Jean-Claude Pujol (1935-2020)

Éloge prononcé le 15 novembre 2023 par Louis le Pivain

Polytechnicien, ingénieur général de l'armement, il débuta sa carrière à la direction des constructions navales. En 1971, il fut nommé auprès du préfet maritime de Brest puis au cabinet du ministre des transports et, en 1978, directeur industriel du CNEXO. Il quitta l'Ifremer en 1984 pour promouvoir l'exportation des navires de guerre au sein de Pronav France et Thomson.

Il fut élu à l'Académie de marine en 2004 (section Sciences et techniques).



Michel Merveilleux du Vignaux (1932-2022)

Éloge prononcé le 20 décembre par Claude Borgis

Amiral, il fut nommé inspecteur général de la marine en 1989. Ancien élève de l'Ecole navale, il commanda les sous-marins Daphné (1963-1964) et Requin (1966-1968) puis la base opérationnelle des sous-marins nucléaires stratégiques de l'Ile Longue (1979-1981). Promu chef de la division "matériel" à l'état-major de la marine, il fut nommé commandant de la force océanique stratégique (FOST) en 1987.

Il fut élu à l'Académie de marine en 1994 (section Marine militaire).



Nouveaux membres titulaires

Décret du 20 septembre 2023 portant approbation de l'élection des membres titulaires à l'Académie de marine – ministère des Armées

Frédéric Moncany de Saint-Aignan,

Président du Cluster Maritime Français et de l'ENSM



Geneviève Mouillerat,

Administratrice indépendante de Naval Group



Patrick de Leffe,

Ingénieur général de l'armement (2s)



Nouveaux membres associés

Cléopatra Doumbia-Henry, Suisse et Dominicaine, ancienne directrice générale de l'Université maritime internationale



Américain, avocat en droit maritime international

Christopher Kende,



Ivo Paparella

Croate, professeur des

universités



Michael Prehn

Danois, expert maritime



Membres titulaires

SECTION MARINE MILITAIRE

BORGIS Claude, contre-amiral (2s)

CASABIANCA Jean, amiral (2s), ancien major général des Armées, ancien chef du cabinet militaire du ministre des Armées, inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection à EDF

COLDEFY Alain, amiral (2s), ancien inspecteur général des Armées, ancien président de l'Académie de marine

FORISSIER Pierre-François, amiral (2s), ancien chef d'état-major de la Marine

GUILLAUD Édouard, amiral (2s), ancien chef d'état-major des Armées, ancien président-directeur général d'Odas

LA ROCHE Xavier, commissaire général de la Marine (2s), ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de marine

LECOQ Tristan, capitaine de vaisseau (r), inspecteur général de l'Éducation nationale, ancien professeur associé des universités en histoire contemporaine à l'Université Paris Sorbonne

OUDOT de DAINVILLE Alain, amiral (2s), ancien chef d'état-major de la Marine, PDG honoraire d'Odas

ROGEL Bernard, amiral (2s), ancien chef de l'état-major particulier du président de la République, ancien chef d'état-major de la Marine

SAINT-JULIEN (de) Jacques, médecin général des Armées (2s), ancien inspecteur général du service de santé des Armées, membre de l'Académie nationale de médecine

SCHERER Éric, vice-amiral d'escadre (2s)

VAN HUFFEL Jean-Marie, vice-amiral d'escadre (2s), ancien préfet maritime, ancien conseiller du Secrétaire de la Mer

WILMOT-ROUSSEL Richard, vice-amiral d'escadre (2s), ancien conseiller défense du président de Dassault Aviation

SECTION MARINE MARCHANDE, PÊCHE ET PLAISANCE

BAUDU Francis, capitaine de vaisseau (h)

BESLIER Serge, administrateur en chef de 1ère classe des Affaires maritimes, ancien fonctionnaire de la Commission Européenne

BISEAU Alain, ingénieur agronome spécialisé halieutique à l'ENSA-RENNES, coordinateur national des expertises halieutiques, chercheur et chargé de mission à l'IFREMER

CHEVALLIER Marc, ancien président du port de Sète

KERSAUSON (de) de PENNENDREFF Olivier, navigateur

LOUIS-DREYFUS Philippe, président du conseil de surveillance du groupe Louis Dreyfus Armateurs

MAZUEL Bernard, consultant en économie portuaire et maritime, gérant de BLM Conseil, ancien délégué général de l'Union des ports de France (UPF)

MONCANY de SAINT-AIGNAN Frédéric, président de l'école nationale supérieure maritime (ENSM)

PAJOT Marc, navigateur, gérant de Pajot Yachts Selection

SCHINDLER Jean-Marc, administrateur général des Affaires maritimes (2s), président de la FAMMAC

SAUVÉE Jean-Emmanuel, cofondateur de la Compagnie Ponant

SOISSON Patrick, ancien président du groupe Compagnie des Pêches de Saint-Malo

TALLEC Jean-François, préfet (h), ancien secrétaire général de la mer

SECTION SCIENCES ET TECHNIQUES

BAUDELET de LIVOIS Pierre, ingénieur civil du génie maritime et de l'ENSTA, ancien directeur division Marine et Offshore du Bureau Véritas, ancien président de l'IACS

BOVIS Alain, ingénieur général de l'armement (2s), président de Innovis

BRIZARD Thierry, ingénieur

DHELLEMMES Jacques, ingénieur en chef de l'armement (h), ancien président-directeur général de GazTransport et Technigaz

GUILLOU Hervé, ingénieur général de l'armement (2s), président d'ECA Groupe, ancien PDG de NG

LE PIVAIN Louis, ingénieur général de l'armement (2s), président de Kermenez SAS, vice-président du GICAN

LEFFE (de) Patrick, ingénieur général de l'armement, directeur général de Piriou

MOUILLERAT Geneviève, administratrice indépendante de Naval Group, membre du conseil de surveillance de BEICIP-FRANLAB, ancienne directrice des projets et constructions de Total Exploration Production

PEPIN-LEHALLEUR Jean, ancien directeur général de Doris Engineering

PETIT Jacques, contre-amiral (2s), ancien directeur du service de l'aéronautique navale, ancien secrétaire général de l'Académie de marine

POIMBOEUF Jean-Marie, ingénieur général de l'armement (2s), ancien président-directeur général de DCNS



ROGER Philippe, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur des relations internationales de la DGA

VIEILLARD-BARON Bertrand, ingénieur en chef de l'armement (h), ancien délégué général de la Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires, ancien président de l'Académie de marine

SECTION NAVIGATION ET OCÉANOLOGIE

BAUDU Hervé, professeur en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime

BESSERO Gilles, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur à l'Organisation hydrographique internationale

DANDIN Philippe, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de l'École nationale de la météorologie

DELECLUSE Pascale, directrice de recherche hors classe au CNRS, ancienne directrice de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU)

DESNOËS Yves, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM), ancien inspecteur de l'armement pour les constructions navales, membre correspondant du Bureau des Longitudes, ancien président de l'Académie de marine

FIEUX Michèle, ingénieur de recherche hors classe (h) au CNRS, professeur vacataire d'océanographie à l'Ecole de mines

GEISTDOERFER Patrick, capitaine de frégate (h), directeur de recherche (h) au CNRS (océanographe)

GINDROZ Bernard, docteur ès sciences techniques, président du CEN/CENELEC-SFEM

GUIBERT Jean-Louis, administrateur général des affaires maritimes (2s), secrétaire général de l'Institut français de navigation, ancien président de l'Académie de marine

LAPORTE Jean, ingénieur général de l'armement (2s) (hydrographe), director ARGANS Itd

LAUREC Alain, ancien directeur des ressources vivantes de l'IFREMER

RATIER Alain, ancien directeur général de EUMETSAT

VOITURIEZ Bruno, ancien directeur de recherche à l'IRD

SECTION HISTOIRE, LETTRES ET ARTS

BATTUT Michèle, artiste peintre et peintre officiel de la Marine

BELLEC François, contre-amiral (2s), peintre officiel de la Marine, ancien directeur du Musée national de la Marine, secrétaire général des écrivains de Marine, président d'honneur de la Société nationale des Beaux-arts, vice-président de la Société de géographie, ancien président de l'Académie de marine

BUCHET Christian, vice-doyen (h) et professeur d'histoire maritime à la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris

CAMPREDON Vincent, commissaire général de la Marine, ancien directeur du musée national de la Marine

DECOIN Didier, écrivain de Marine, président de l'Académie Goncourt

GUIGUENO Vincent, ingénieur civil des ponts et chaussées, conservateur en chef du patrimoine, directeuradjoint de la recherche et de l'enseignement du Musée du quai Branly, ancien chef du service « conservation » du Musée national de la Marine

HENRAT Philippe, capitaine de vaisseau (h), conservateur général (h) du patrimoine

L'HOUR Michel, conservateur général du patrimoine, ancien directeur du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (ministère de la Culture et de la communication)



LITALIEN Raymonde, conservatrice (h) des Archives du Canada, membre du comité de rédaction de la Chronique d'Histoire Maritime

MIOSSEC Alain, ancien recteur, agrégé de géographie, professeur des universités de classe exceptionnelle

RICHARD Hélène, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne inspectrice générale des bibliothèques

RIETH Éric, directeur de recherche émérite au CNRS, membre associé de l'Academia de Marinha

ROHAUT Jacques, président de l'Association des peintres officiels de la Marine

SECTION DROIT ET ÉCONOMIE

BERLET Édouard, administrateur civil hors classe, ancien vice-président chargé des relations institutionnelles CMA CGM

BUSSEREAU Dominique, ancien ministre, ancien député

CLARET de FLEURIEU Agnès, inspectrice générale de l'Équipement (h), ancienne présidente de la section juridique et sociale au Conseil général des Ponts et Chaussées

DELEBECQUE Philippe, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

FILLON Jean-Louis, commissaire général de la Marine (2s), délégué général de l'Institut français de la mer

LA GORCE (de) Xavier, ancien secrétaire général de la Mer, ancien président de la SNSM, ancien président de l'Académie de marine

LAURENS Olivier, commissaire général de la Marine (2s)

QUIMBERT Michel, avocat, ancien président de l'Union des ports de France

RICHEMONT (de) Henri, avocat au Barreau de Paris, administrateur du Cluster maritime français, administrateur de l'Institut français de la mer

SÉGURA Serge, conseiller hors classe des affaires étrangères, ancien ambassadeur chargé des océans, ancien ambassadeur au Mozambique

SIMON-ROVETTO Marie-Françoise, ancienne présidente du Conseil supérieur de la marine marchande

VALLAT Francis, fondateur et président d'honneur du Cluster maritime français et du Cluster maritime européen, président d'honneur de l'Institut français de la mer, président d'honneur de SOS Méditerranée

Membres associés

ALLEMAGNE

HINZ Christoph (Ministerialdirektor), docteur en droit maritime

BELGIQUE

TRICOT Lionel, avocat – professeur émérite, secrétaire général honoraire de l'Académie royale de marine de Belgique

CROATIE

PAPARELLA Ivo, professeur des Universités



DANEMARK

PREHN Michael, juriste, conseiller de la représentation danoise à l'UE à Bruxelles, ancien chargé des affaires maritimes au ministère de l'Industrie

ÉTATS-UNIS

DUR Philip A., Rear Admiral (ret.) (U.S. Navy)

KENDÉ Christopher, doctorat en droit, avocat, professeur en droit maritime

GRANDE-BRETAGNE

RODGER Nicholas, professeur, Senior Research Fellow All Souls College

GRÈCE

KAÏRIS Alexandros, directeur de Kaïris Brothers Shipping Co. Ltd

ITALIE

SANFELICE di MONTEFORTE Ferdinando, amiral d'escadre, ancien représentant militaire de l'Italie auprès de l'OTAN et de l'Union européenne

JAPON

YAMAGATA Toshio, directeur du « Application Laboratory » JAMSTEC

LA DOMINIQUE/SUISSE

DOUMBIA-HENRY Cléopatra, docteur en droit international, avocate, ancienne présidente du l'Université maritime mondiale

MONACO

S.A.S. le prince Albert II de Monaco

PORTUGAL

TORRES SOBRAL José, vice-amiral, président de l'Entité - Secret d'État – Assemblée de la République

SUÈDE

WEDIN Lars, capitaine de vaisseau

ANNEXE FINANCIÈRE

En 2023, les charges se sont élevées à 137.026€ et les recettes à 129532€. Le résultat met donc en évidence un déficit des seules charges calculées avec un recours à son fonds de roulement pour 7.496€ et une capacité d'autofinancement de 6.879€.

L'exécution budgétaire 2023 a été marquée par un respect strict des autorisations budgétaires ouvertes dans le budget, et une navigation au plus juste entre les besoins dans notre nouvel environnement tout en confirmant par un renforcement de son activité d'ouverture vers l'extérieur.

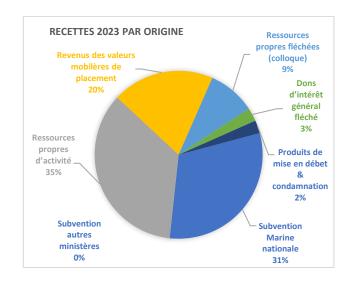
Les dépenses de l'Académie ont en outre été réalisées dans un contexte de forte inflation générale des coûts nécessitant une vigilance constante de l'évolution des charges de notre installation, avec en particulier :

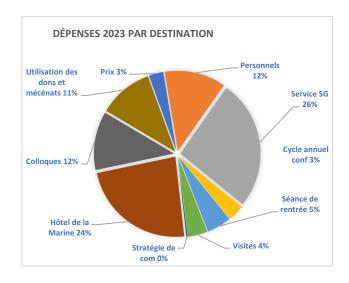
- Une participation volontaire aux marchés mutualisés du Centre des monuments nationaux qui permet de limiter les évolutions les plus brutales des postes les plus sensibles, mais qui augmentent tout de même de l'ordre d'au moins 6%.
- Des besoins couverts par des contrats conclus en propre par l'Académie qui ont été ramenés au plus juste et, le cas échéant, renégociés (impression, internet, téléphonie, frais postaux).

Du point de vue des projets d'intérêt général, la pluri-annualité budgétaire a été utilisée à plein pour ajuster les engagements et les paiements aux niveaux des financements effectifs reçus, en particulier :

- L'engagement du projet de nouveau site internet pour l'ouverture numérique de nos travaux vers l'extérieur et aux nouvelles pratiques informatiques a été lancé, après consultation, au dernier trimestre 2023 et sera finalisé au premier semestre 2024.
- Il convient toutefois de constater qu'après une année 2022 marquée par le lancement d'une contribution exceptionnelle auprès des membres et des invités permanents et malgré l'éligibilité accordée à la déduction fiscale, le niveau des dons des particuliers est plus faible qu'attendu.
- Les pistes de mécénats d'entreprise qui ont été sous-exploitées en 2023 après le succès de la campagne 2022, feront l'objet d'une attention stratégique particulière pour le financement des nouveaux projets.

Enfin, la pertinence du nouveau modèle économique élaboré pour l'organisation de nos évènements a été totalement confirmée en 2023.





CRÉDIT PHOTOS & ILLUSTRATIONS

p.3 © Académie de marine -- p.6 © Académie de marine, T. Seguin et F.Osada/Drassm, Académie de marine -- p.7 © Académie de marine, Académie de marine/Editions SPN, Académie de marine -- p.8 © Académie de marine, Fondation Rotschild -- p.9 © Félix Torres et Boris Däntzer-Kantof/Editions Le Cherche-midi, Adrien Motel/Editions Place des Victoires -- p.10 © Jean-Marc Beynet/Editions NomBre7 -- p.11 © Assises de l'économie de la mer, Yann Riou- Gitana -- p.12 © Laurent Ballesta/Doris, Frédéric André/Doris, programme du colloque Musée du Quai Branly/Université Paris 8 MéMo -- p.14 © Académie de marine -- p.15 © Consultation UNOC/ONU -- p.17 © Académie de marine, Académie de marine, Arkeocean -- p.18 © Michelin, Service d'information des forces américaines/Ministère de la Défense USA (libre de droit) -- p.19 © CNRS, Xload/Depositphoto (libre de droit), Scis65/Depositphoto (libre de droit) -- p.20 © Nations Unies -- p.21 © Académie de marine, Académie de marine -- p.26 © Académie de marine, T. Seguin et F.Osada/Drassm -- p.27 © Musée national de la Marine -- p.28 © Carte du Gulf Stream de B. Franklin/Bibliothèque du Congrès, Carte circulation thermohaline -- p.29 Tupaia/ British Library (libre de droit) -- p.33 © Académie de marine -- p.34 © Hotel de la Marine, bureau diplomatique, peinture de Jacques Rohaut -- p.37 à 39 © Académie de marine



ACADÉMIE DE MARINE